Téléassistance

> ***TELEASSISTANCE 31 Vivre mieux et plus longtemps chez soi ?... C'est possible.***

La sécurité des personnes âgées est une préoccupation quotidienne pour les familles qui vivent bien souvent loin d’elles.

Pouvoir vivre en toute sécurité lorsqu’on est âgé ou handicapé, le Conseil Général de la Haute-Garonne met à votre disposition un service gratuit : **Téléassistance 31** # 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Grâce à ce dispositif, un simple geste vous permettra d’être écouté, réconforté ou secouru.

- Comment fonctionne Téléassistance 31 ?

Vous serez équipé d’un système simple : un transmetteur placé près de votre téléphone; une télécommande ultra légère (sous forme de pendentif ou de bracelet) qui permet, par simple pression, d’alerter à distance leur standard.

Ce standard, leur permet de vous identifier immédiatement. Dès la réception de votre signal, les services vous rappellent aussitôt :

Si vous êtes en mesure de répondre, ils feront le point avec vous, afin de prendre, les dispositions nécessaires.

Si vous n’êtes pas en mesure de répondre (chute éloignée du téléphone, perte de connaissance…), la procédure d’urgence est alors lancée. Les contacts inscrits dans votre dossier sont appelés : enfants, petits-enfants, amis, voisins, médecins, pompiers… Une chaîne de solidarité s’organise rapidement pour vous apporter confort et réconfort, en toute sécurité.

Venez retirer un dossier d’inscription à l’accueil de la Mairie ou bien téléchargez le en suivant le lien :

https://www.haute-garonne.fr/aide/teleassistance-31

Remplissez-le et nous le transmettrons au Conseil Général.